

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2015

Etaient présents : M. TRIDEAU Loïc, Mme de PASQUALE Mireille, M. GUEHERY Alain, M. PAUZAT Laurent, Mme SURUT Brigitte, Mme GOUET Thérèse, M. DESLANDES Patrick, Mme ANDRE Audrey, M. BODEREAU Emmanuel, Mme DUPUY Katia, Mme GOURDIN Séverine, Mme GASNIER Séverine, Mme GUILLOU Laurence, Mme LE BIHAN Stéphanie, M. DECARPES Gérard, M. ESNAULT Joël, M. TAYSSE Stéphane.

Etaient absents excusés : M. LAMARGOT Laurent, M. FREULON Jean-Noël.

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Mme SURUT Brigitte.

Pouvoirs : M. LAMARGOT Laurent a donné pouvoir à M. DESLANDES Patrick.

Décision modificative n°2

Délibération 2015-61

Monsieur GUEHERY Alain, Adjoint aux finances communales, présente la décision modificative n°2 au Conseil Municipal.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre 73 : Impôts et taxes + 7 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Chapitre 011 : Charges à caractère général + 2500 €

Chapitre 012 : Charges du personnel + 1000 €

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante + 3500 €

VOTE : UANIMITE.

Création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à 20 heures par semaine à compter du 1^{er} janvier 2016.

Délibération 2015-62

Vu la surcharge de travail à l'accueil de la Mairie, le temps de travail de l'Adjoint Administratif passera à 20 heures par semaine au 1^{er} janvier 2016.

Le poste d'Adjoint Administratif à 18 heures par semaine sera supprimé à cette même date.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de créer le poste à 20 heures par semaine.

VOTE : UNANIMITE.

Schéma départemental de coopération intercommunale – transmission pour avis.

Délibération 2015-63

Monsieur le Maire présente le dossier de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par la Préfecture.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et en avoir délibéré, émet un avis favorable à ce projet.

VOTE : 5 Pour, 3 contre et 10 abstentions.

Dossiers Ad'Ap. Approbation du projet.

Délibération 2015-64

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les diagnostics accessibilités (d'Ad'Ap) ont été réalisés par l'entreprise SIGMA et qu'il faut donc approuver le projet.

Ces travaux sont à réaliser sur 3 ans selon la programmation suivante :

En 2016 : Cimetière, école publique et vestiaires de foot : 17950 € HT.

En 2017 : Eglise : 13 210 € HT

En 2018 : Maison du Temps Libre : 11 955 € HT

TOTAL DES TRAVAUX : 43 115 € HT

Il faut également désigner un élu pour porter le projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet et mandate Monsieur PAUZAT Laurent, Adjoint aux Travaux, pour porter ce projet.

VOTE : UNANIMITE.

SIDERM : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et rapport d'activités de l'année 2014.

Délibération 2015-65

Monsieur le Maire donne la parole à M. DECARPES Gérard pour présenter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et rapport d'activités de l'année 2014.

Nombre d'abonnés pour Fillé sur Sarthe : 656.

Tarif en 2014 : 2 € le M3. Le tarif du M3 pour 2015 sera de 2.05 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et le rapport d'activités de l'année 2014.

VOTE : UNANIMITE.

QUESTIONS DIVERSES

Enfance-jeunesse : 3 à 11 ans.

Mme DE PASQUALE Mireille informe le Conseil Municipal que 14 animateurs sont employés pour les accueils de loisirs sans hébergement dans les communes du Val de Sarthe. Suite au transfert de cette compétence 3 de ses personnels ont accepté d'intégrer la Communauté de Communes du Val de Sarthe. 11 resteront dans les collectivités et seront mis à dispositions de la Communauté de Communes du Val de Sarthe pour assurer ce service.

Mini-concert pour enfants.

Mme LE BIHAN Stéphanie informe le Conseil Municipal que le mini-concert pour enfants (école publique et école privée) aura lieu le jeudi 17 décembre 2015 à la Maison du Temps Libre.

La commune de Fillé participe financièrement à ce mini-concert ainsi que les associations de parents d'élèves des 2 écoles.

Restaurant scolaire.

La commission « restaurant scolaire » s'est réunie le 7 décembre 2015.

Le nouveau cuisinier de Restoria a pris ses fonctions après les vacances de la Toussaint et la prestation est toujours aussi satisfaisante.

Communication.

Mme DE PASQUALE Mireille fait part au Conseil Municipal qu'un flash sortira en décembre 2015.

Mme SURUT Brigitte informe le Conseil Municipal que 96 personnes de plus de 65 ans ont participé au repas des aînés offert par la commune.

Les vœux du Maire auront lieu le samedi 9 janvier 2016 à 11h, Maison du Temps Libre.

Personnel communal.

M. GUEHERY Alain fait part au Conseil Municipal que les fiches de postes des employés communaux seront validées pour la fin de l'année.

Les entretiens individuels auront lieu en janvier 2016.

Cimetière.

M. PAUZAT Laurent informe le Conseil Municipal que les travaux du cimetière (jardin du souvenir) commenceront au début de l'année.

FDGDON.

M. ESNAULT Joël fait part que la dernière campagne de capture des ragondins organisée par le FDGDON et les piégeurs du nouveau GDON de Fillé est en cours. Désormais le piégeage se fera tout au long de l'année par le GDON local.

Bibliothèque.

Mme GOUET Thérèse fait part au Conseil Municipal qu'une réunion aura lieu le samedi 25 janvier 2016 pour la création de l'Association de gestion de la Bibliothèque.

Environ 12 volontaires bénévoles sont intéressés.

Un chiffrage des travaux est prévu pour mi-janvier 2016.

Démographie médicale.

Monsieur le Maire informe des derniers travaux du groupe sur la démographie médicale. Il est envisagé que la Communauté communes du Val de Sarthe prenne la compétence dans le domaine de la santé. Le groupe continuera avec l'association MEDIC'ELAN regroupant des praticiens du territoire pour trouver une solution durable à l'offre de santé sur la CDC du Val de Sarthe. Compte tenu du vieillissement des personnels de santé le besoin devient urgent.

La séance est levée à 23 heures.